

ADAPTER LE LOGEMENT EXISTANT AU VIEILLISSEMENT ET AU HANDICAP

PRÉREQUIS

- > Aucun

OBJECTIFS

- > Connaître le contexte actuel et les enjeux en matière d'accessibilité des logements
- > Connaître les obligations réglementaires et les différentes problématiques concernant le logement et la maison individuelle...
- > Identifier les étapes clés, techniques et solutions en matière d'adaptabilité de l'existant

PROGRAMME

Définitions, enjeux et réglementations autour de l'accessibilité des logements

- > Enjeux et contexte actuel : handicap et vieillissement de la population
- > Définition des notions d'accessibilité et d'adaptabilité
- > Cadre réglementaire, législation et dérogations en vigueur
- > Le cas des maisons individuelles et des logements collectifs
- > Rappel des autres règles concernant les ERP et les établissements soumis au code du travail
- > Assurer le recensement et le suivi des adaptations sur le parc pour une meilleure capitalisation des investissements réalisés.

Le projet de mise aux normes d'accessibilité et de maintien à domicile

- > Les acteurs
- > Les processus administratifs et les étapes clés en matière de travaux d'adaptabilité
 - ◆ Les diagnostics et les derniers textes
 - Les niveaux d'accessibilité des logements existants
 - Les critères d'accessibilité des logements existants
 - Les derniers textes et les obligations pour les logements anciens
 - Exemple de diagnostics
 - ◆ La connaissance du parc de logement
- > L'Installation des équipements
 - ◆ Les solutions techniques et les matériaux utilisés
 - ◆ Leurs coûts
- > Focus sur le cas particulier et les spécificités en matière de copropriété

Les dispositifs de financement d'un projet d'adaptabilité

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU de validation des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation

PUBLIC CONCERNÉ

- > Bailleurs sociaux, directeurs de patrimoine, syndicats de copropriété
- > Chargés d'opérations, conducteurs de travaux
- > Responsables programmation

DURÉE

- > 1 Jour soit 7 heures

COÛT

- > En inter-entreprises 840 € HT par personne soit 1 008 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

- > Minimum : 3 personnes
- > Maximum : 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie expositive et active (études de cas, méthodes...)

LES

- > **Format court pour disposer d'une vision globale réglementaire et des pratiques et techniques actuelles en matière d'adaptabilité des logements liées au vieillissement et handicap**